MEDIAPART.fr

Directeur de la publication : Edwy Plenel

www.mediapart.fr

Haïti : « La France est empêtrée dans l'histoire coloniale »

PAR JUSTINE BRABANT ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 9 JUIN 2022



Sur la place centrale de Port-au-Prince, la statue d'un homme qui a fui sa condition d'esclave et appelle à la rébellion en soufflant dans une conque. © Photo Sabin Johnson / Anadolu Agency via AFP

Après la publication d'une série d'articles du «New York Times» sur la «dette de l'indépendance» payée par Haïti à ses anciens colons français, l'historienne de l'esclavage Myriam Cottias revient sur les difficultés de la France à se pencher sur son passé esclavagiste.

Leur publication a eu pour effet de mettre spectaculairement en lumière un sujet largement méconnu. Le *New York Times*, quotidien américain aux neuf millions d'abonné·es, a **publié fin mai** une série d'articles sur la «dette de l'indépendance» extorquée à Haïti par la France.

Bien que largement fondée sur des travaux historiques déjà connus, cette publication y apportait aussi des archives et témoignages inédits, de nature à questionner à nouveau le rôle de la France, non seulement dans les difficultés économiques et financières rencontrées par l'État caribéen, mais également dans son instabilité politique. Un ancien ambassadeur français y assure que Paris a contribué à un«coup d'État» contre le président haïtien Jean-Bertrand Aristide, en 2004.

À ces questions graves, les autorités françaises refusent aujourd'hui d'apporter des réponses. Interrogé par Mediapart sur les éléments nouveaux contenus dans cette enquête, l'Élysée a fait savoir qu'il ne ferait «pas de commentaire». Également interrogé, le ministère français des affaires étrangères s'est borné

à affirmer que «l'action de la France [était] connue et publique» (voir la réponse complète dans les annexes de cet article).



Sur la place centrale de Port-au-Prince, la statue d'un homme qui a fui sa condition d'esclave et appelle à la rébellion en soufflant dans une conque. © Photo Sabin Johnson / Anadolu Agency via AFP

Pour l'historienne Myriam Cottias, spécialiste de l'esclavage dans l'espace caribéen et ancienne présidente du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage, la France vient de manquer une occasion historique de s'exprimer à ce sujet et de poser des actes forts.

Elle revient également sur le rôle joué par la commission Debray (du nom du philosophe Régis Debray, qui la présidait) mise en place par l'État français en 2003 afin de travailler sur les relations franco-haïtiennes mais qui comportait, estime-t-elle a posteriori, «un agenda politique que nous étions beaucoup [parmi ses membres] à ne pas connaître».

Myriam Cottias est actuellement directrice de recherche au CNRS, directrice du Centre international de recherche sur les esclavages et les post-esclavages (Ciresc) et chercheuse au Laboratoire caribéen de sciences sociales (LC2S). Elle est l'une des coordinatrices du **projet Repairs** qui étudie les réparations, compensations et indemnités au titre de l'esclavage.

Mediapart : La série d'articles du «New York Times » sur la «dette de l'indépendance» payée par Haïti aurait-elle pu et dû être une occasion pour l'État français de réagir officiellement sur ce sujet douloureux?

Myriam Cottias: Bien sûr! Je pense que plusieurs choses expliquent ce silence. J'imagine que la position française est sans doute de dire que l'État français n'a pas à répondre aux injonctions de journalistes américains.

Directeur de la publication : Edwy Plenel
www.mediapart.fr

Surtout, il n'y a toujours pas eu de parole politique forte sur la dette haïtienne car on n'arrive pas à se sortir, en France, de cette question coloniale. On n'arrive pas à dépasser l'Histoire et à s'en servir pour construire un futur, un projet de société et des rapports plus égalitaires avec les sociétés anciennement colonisées par la France.

La France est empêtrée dans l'Histoire. Je suis historienne: je travaille sur l'Histoire, mais je le fais aussi pour réfléchir et construire le présent. Or là, ce passage-là, en France, ne se fait pas: tenir compte des faits historiques pour les traduire en termes de politiques publiques, en actions, en déclarations symboliques – car les symboles sont importants.

On est dans une sorte de marasme moral et historique, qui se perpétue. Dès qu'on commence à prouver que la question des indemnités est vraiment un outil pour penser les relations politiques contemporaines, entre des pays anciennement colonisés et la France, c'est immédiatement traduit en termes de «repentance». Il n'y a aucune capacité à voir les enjeux qui sont des enjeux actuels de politique.

Qu'est-ce qui aurait pu être fait, ou dit?

Plein de choses. Donner des visas aux étudiants haïtiens qui voudraient venir étudier en France: c'est extrêmement concret et ça pourrait très bien rentrer dans ce cadre-là. Les étudiants haïtiens ont toutes les difficultés du monde à avoir des visas.

Est-ce que cela serait à la hauteur? Les demandes des Haïtiens semblent bien plus fortes... Quand le président Hollande a dit que la dette de la France était «morale» et pas financière, de nombreux Haïtiens ont répondu «on l'a payée en cash». N'y a-t-il pas quelque chose de cet ordre-là, financier, qui doit être réfléchi?

Ce n'est pas contradictoire avec ce que j'évoquais. Il y a une énonciation de la responsabilité qui doit être faite. Il y a une reconnaissance symbolique et morale à faire, qui doit ensuite se traduire très précisément par des politiques publiques en direction d'Haïti au nom de cette responsabilité.

La France dit : «Regardez tout ce qu'on fait déjà en Haïti.» C'est d'ailleurs ce que disait le rapport Debray [rapport sur les relations franco-haïtiennes, publié en 2004 – ndlr]: que toutes les politiques françaises à destination de ce pays constituaient déjà une forme de réparation. Mais dire «Regardez tout ce qu'on fait» n'est pas suffisant. Il faut dire: «Regardez ce qu'on fait pour Haïti au nom de cette histoire et de cette dette.» Ce lien, pour le moment, est absent. De fait, il y a des politiques de «développement» et de «coopération» en Haïti, mais elles ne se font pas au nom de cette dette.

Une idée plus radicale serait de rembourser complètement cette dette, en versant l'argent exigé à l'époque à Haïti...

À titre personnel, je pense qu'il y a une forme d'impossibilité à faire un remboursement de francs à euros. Je suis notamment perplexe sur le fait de savoir à qui on verserait exactement: est-ce l'État? Est-ce que ce sont des institutions? des associations? Comment cela peut rentrer dans un circuit vertueux de redistribution? Ce sont des questions que je me pose mais, surtout, dont il faudrait discuter avec les Haïtiens.

Mais d'autres choses sont possibles. Je reviens à l'éducation: dans les livres scolaires actuellement, en France, il n'y a rien sur la révolution haïtienne. Rien. Ça ne fait pas partie des programmes! Moi qui suis de la Martinique par ma mère, l'histoire de Saint-Domingue et d'Haïti, je n'en avais jamais entendu parler – je l'ai apprise en me spécialisant sur la mémoire de l'esclavage.

Qu'un ministre de l'éducation énonce l'importance de Saint-Domingue pour l'histoire française, qui est énorme – Saint-Domingue a produit la richesse française au XVII^esiècle –, il faudrait le dire, ne seraitce que ça. Et organiser une véritable visite d'État en Haïti, au-delà de Nicolas Sarkozy qui y a passé une heure et François Hollande qui s'y est pris les pieds dans le tapis.

Emmanuel Macron parle régulièrement de «refonder la relation» aux anciennes colonies, en particulier africaines. Cette «refondation» semble s'être surtout soldée par des déceptions. Le refus de

Directeur de la publication : Edwy Plenel
www.mediapart.fr

l'Élysée de s'exprimer sur Haïti en est une nouvelle, pour celles et ceux qui croyaient sincèrement aux promesses présidentielles. Comment l'expliquer?

Je pense qu'il faut un renouvellement de formations et d'origines au sein des élites de l'État. C'est un enjeu crucial. On est en train d'être asphyxiés par le système des grandes écoles, des formations qui finalement sont un peu toujours les mêmes et produisent toujours les mêmes effets. Il faut le faire vraiment. On va voir ce que va pouvoir faire le ministre de l'éducation, Pap Ndiaye – quelqu'un que je respecte –, au sein de ce gouvernement. Mais j'ai vraiment des doutes: je pense qu'il risque d'être entravé par un très vieil appareil d'État. Le nouveau monde prévu, pour l'instant, n'existe pas.

Comment, désormais, poursuivre concrètement la réflexion et le débat? Y a-t-il des archives à rouvrir côté français? Une commission d'enquête parlementaire à mener?

Oui, pourquoi pas, remettons le travail sur l'écheveau! Mais que cette fois, on en fasse quelque chose. Que cela ne soit pas un énième rapport, que ce soit un rapport qui produise des effets.

De fait, vous avez participé au rapport Debray, censé se pencher sur les relations franco-haïtiennes, mais dont un ancien ambassadeur français a déclaré au «New York Times » qu'il avait pour but de faire oublier l'idée d'un éventuel remboursement par la France. Avez-vous été à l'époque, avec les autres membres scientifiques de cette commission, des faire-valoir?

J'étais là-bas en tant qu'historienne et j'ai fait mon travail d'historienne. Il y a eu sur place, en Haïti, des rencontres extrêmement fortes mais je me suis aperçue par la suite qu'un certain nombre de choses, de soustextes politiques, m'avait échappé.

De mon côté, j'étais là pour évaluer les relations entre la France et Haïti et faire des propositions. Je me suis occupée de la question de l'enseignement universitaire, j'ai proposé, par exemple, de monter une université conjointe entre la France et Haïti. Cela pouvait et devait être débattu avec les responsables haïtiens. Ça n'a pas été le cas. Ce projet n'a absolument pas été discuté du côté des autorités françaises.

Nous étions un certain nombre de chercheurs à faire ce travail de propositions, certaines étaient d'ailleurs audacieuses, mais il y avait un cadre politique qui ne le permettait pas. L'opposition ne venait pas de Régis Debray mais clairement du ministère des affaires étrangères. L'encadrement politique de la commission Debray, moi, personnellement, m'échappait. Il y avait là un agenda politique que nous étions beaucoup à ne pas connaître.

Prolonger

Le 25 mai 2022, nous avons envoyé les questions suivantes au Quai d'Orsay:

« Dans une série de cinq articles parue le 20 mai 2022, le New York Times revient sur la "dette de l'indépendance" payée par Haïti à la France durant près de 70 ans à titre de "réparation", en y apportant certains éléments nouveaux sur la base d'archives inédites.

L'une des conclusions des auteurs est que "les paiements à la France ont coûté à Haïti entre 21 et 115 milliards de dollars en perte de croissance économique sur la longue durée. Cela représente jusqu'à huit fois la taille de l'économie entière d'Haïti en 2020". Selon l'économiste Thomas Piketty, "le premier impact économique de cette ponction a été l'absence de ces fonds pour investir dans l'éducation, la santé, les infrastructures [...] Mais de façon encore plus décisive à long terme, cette ponction a totalement détraqué le processus de formation de l'État".

Le Quai souhaite-t-il réagir, de manière générale, à la publication de l'enquête du New York Times ainsi qu'à sa conclusion principale concernant le rôle de la France dans le sous-développement d'Haïti?

Plus spécifiquement:

Le New York Times produit le témoignage d'un ancien ambassadeur de France à Haïti, M. Burkard, qui reconnaît que la France et les Etats-Unis ont orchestré en 2004 un "coup" contre M. Aristide, président haïtien qui avait réclamé publiquement que

Directeur de la publication : Edwy Plenel
www.mediapart.fr

la France rembourse cette "dette de l'indépendance". Ses propos sont appuyés par ceux d'un autre ambassadeur, M. Gaudeul, qui indique concernant M. Aristide: "Il fallait essayer de le désamorcer." Jusqu'à présent, France et États-Unis ont toujours expliqué que leur rôle s'était limité à pousser M. Aristide à l'exil afin d'éviter que le pays ne sombre dans le chaos.

La France a-t-elle effectivement instigué un coup d'État contre ce chef d'État d'un pays souverain, comme l'affirme l'ambassadeur de France de l'époque?

Ce coup était-il au moins partiellement motivé par les positions jugées gênantes de M. Aristide sur la question des réparations, comme le suggèrent MM. Burkard et Gaudel?

Etant donné ces nouveaux éléments, et la gravité des faits évoqués, le MEAE envisage-t-il la déclassification d'archives, ou toute autre mesure permettant d'éclairer cet épisode?»

Le 1^{er} juin 2022, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères y a apporté la réponse suivante:

« La dette d'indépendance d'Haïti est un sujet sur lequel travaillent déjà depuis longtemps des historiens français et haïtiens de façon approfondie. Un collectif d'historiens franco-haïtien a encore publié récemment une version intégrale et critique du rapport du baron de Mackau. La question a aussi été évoquée lors du colloque international "travail servile et dynamiques économiques XVIe-XXIe siècles" organisé en décembre 2021 par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage. Ce travail d'histoire doit se poursuivre et est soutenu par les autorités françaises.

S'agissant des déclarations attribuées à un ancien ambassadeur français sur les conditions du départ du président Aristide début 2004, l'action de la France est connue et publique. Dans un contexte politique et sécuritaire extrêmement dégradé marqué par des violences et dont les Haïtiens étaient les premières victimes, la France s'était attachée à faire des propositions, en étroite liaison avec ses partenaires internationaux, pour une sortie de crise politique via une solution concertée avec l'ensemble des parties locales. Elle a soutenu les efforts des Nations unies, de l'OEA et de la CARICOM et a joué un rôle déterminant dans l'adoption de la résolution 1529 du Conseil de sécurité des Nations unies qui a permis le déploiement d'une force internationale intérimaire afin de rétablir le calme et la sécurité sur toute l'île. Elle a aussi contribué à l'adoption, le 30 avril 2004, de la résolution 1542 du CSNU, créant la MINUSTAH (Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti), dotée d'effectifs importants, dont le mandat portait sur le renforcement de la sécurité et de la protection durant la période électorale et l'assistance à la restauration et au maintien de l'état de droit, de la sécurité publique et l'ordre public en Haïti.»

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 127 avenue Ledru Rollin, 75011 Paris

Courriel: contact@mediapart.fr **Téléphone**: + 33 (0) 1 44 68 99 08 **Télécopie**: + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 127 avenue Ledru Rollin, 75011 Paris

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 127 avenue Ledru Rollin, 75011 Paris